

TERMES DE REFERENCE

Evaluation finale du programme d’appui à une éducation de qualité en Algérie dans le sillage des objectifs du développement durable

**Table des matières**

[1. Contexte 4](#_Toc180126255)

[1.1. Cadre stratégique global 4](#_Toc180126256)

[1.2. Contribution du Programme aux Objectifs de Développement Durable 4](#_Toc180126257)

[2. Résumé du Programme d’appui à la qualité de l’éducation en Algérie 5](#_Toc180126258)

[2.1. Objectifs du projet 5](#_Toc180126259)

[2.2. Public cible 6](#_Toc180126260)

[2.3. Synergie des résultats et théorie du changement 7](#_Toc180126261)

[3. Objectifs de l’évaluation finale 9](#_Toc180126262)

[3.1. Objectif global de l’évaluation 9](#_Toc180126263)

[3.2. Objectifs spécifiques 10](#_Toc180126264)

[3.3. Critères et questions de l’évaluation 10](#_Toc180126265)

[4. Déroulement, méthodologie, durée et livrables de l’évaluation 12](#_Toc180126266)

[4.1. Déroulement et méthodologie de l’étude 12](#_Toc180126267)

[A. Élaboration du rapport initial de l’évaluation : 13](#_Toc180126268)

[B. Réalisation de l’évaluation à distance, sur le terrain, collecte des données et élaboration du rapport préliminaire 14](#_Toc180126269)

[C. Rapport final et résumé de l’évaluation 15](#_Toc180126270)

[D. Documents de support pour la présentation des résultats de l’évaluation lors du webinaire / réunion de restitution 15](#_Toc180126271)

[4.2. Durée de l’évaluation 15](#_Toc180126272)

[4.3. Livrables de l’évaluation 15](#_Toc180126273)

[4.4. Lieu de la mission : 16](#_Toc180126274)

[5. Expertise et qualifications requises 17](#_Toc180126275)

[6. Dossier de soumission : 17](#_Toc180126276)

[6.1. Volet technique 17](#_Toc180126277)

[6.2. Volet financier : 17](#_Toc180126278)

[7. Adresse et date limite pour les soumissions 18](#_Toc180126279)

[8. Budget / base des honoraires 18](#_Toc180126280)

[Liste des abréviations](#_Toc178604017)

**CNP** : Conseil National des programmes

**ComNat** : Commission nationale algérienne pour l’éducation, la science et la culture

**DE** : Direction de l’Education

**DSI** : Direction des Système d’Information

**CNIIPDTICE** : Centre National d’Intégration des Innovations Pédagogiques et de Développement des Technologies de l’Information et de la Communication en Education

**INFFSEN** : Institut National de Formation des Fonctionnaires du Secteur de l'Education Nationale

**INFPE** : Institut National de Formation des Professionnels Fonctionnaires de l’Education

**INRE**: Institut national de recherche en éducation

**IFPM**: Institut de Formation des Maîtres

**MEN** : Ministère de l’Education Nationale

**ODD** : objectifs du développement durable

**ONEFD**: Office National d’Enseignement et de Formation à Distance

**ONEF** : Observatoire national de l’éducation et formation

**TIC** : technologies de l’information et de la communication

**UE**: Union européenne

**UNESCO :** Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture

1. Contexte

* 1. Cadre stratégique global
1. L’Algérie est très proche de l’atteinte de la scolarisation universelle ; le taux brut de scolarisation a atteint 97,33 % pour l’année scolaire 2018-2019 pour le primaire et 96,27 % pour le cycle moyen. En revanche, malgré les efforts soutenus consentis par le pays, l’Algérie fait encore face à un défi important concernant la qualité de l’enseignement. L’abandon scolaire et les disparités en matière d’apprentissage, d’acquisition des compétences fondamentales, notamment en mathématiques, restent élevés et révèlent une inadéquation de l’offre éducative (contenus, méthodes) par rapport aux publics accueillis[[1]](#footnote-2).
2. La crise de la COVID-19 et les études et simulations menées ont mis en lumière les impacts prévisibles des pertes en termes d’apprentissages fondamentaux chez les élèves[[2]](#footnote-3), et le besoin de développer davantage des contenus numériques et de former les inspecteurs et les enseignants aux compétences numériques transversales, notamment pour l’enseignement à distance, et de renouveler la didactique et les méthodes pédagogiques de la discipline mathématique en particulier[[3]](#footnote-4).
3. Dans le cadre précis du rendu pédagogique, l’Algérie a mis en place, dès la rentrée 2016-2017, de nouveaux programmes qui véhiculent une nouvelle approche en matière d’ingénierie des programmes et de méthodes d’enseignement-apprentissage. Le cadrage théorique et pédagogique sou jacent devrait se traduire, pour l’enseignant, par une autre manière d’enseigner et d’évaluer, et pour l’apprenant, par le développement de nouvelles méthodes et procédures d’acquisition des apprentissages. En ligne de mire de cette orientation se profilait le besoin de mettre les programmes scolaires algériens dans la mouvance de l’Education au Développement Durable et aux LSCI (Life Space Crisis Intervention).
	1. Contribution du Programme aux Objectifs de Développement Durable

1. Le Programme, en contribuant à développer un portail de ressources et une offre de formation continue rénovée aux enseignants et en formant à l’utilisation de plateformes pour la conception de séquences pédagogiques, vise l’amélioration des résultats d’apprentissage des apprenants. Il devra contribuer aux cibles 4.c, sur l’augmentation des enseignants qualifiés, et 4.1 et 4.1.1, en favorisant des résultats d’apprentissage pertinents et effectifs, notamment dans les disciplines prioritaires pour le gouvernement : didactique des mathématiques, des langues étrangères et l’enseignement à distance.
2. Le Programme contribuera également à l’atteinte de la cible 4.4, qui vise à équiper les apprenants et les enseignants avec des compétences numériques, dont la faible maîtrise continue d’être un obstacle à l’utilisation pleine de tout le potentiel des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le Programme va contribuer à équiper les inspecteurs, et les enseignants, avec des compétences numériques, leur permettant de développer des scénarios pédagogiques plus riches et interactifs. La qualité de l’éducation ainsi améliorée par le biais de la formation des personnels enseignants permettra d’augmenter le nombre d’apprenants qui disposent de compétences les rendant plus employables.
3. Par ailleurs, le Programme vise à contribuer à l’atteinte de la cible 4.7 sur le développement des compétences pour le développement durable à travers la promotion de l’égalité des genres en mathématiques (stéréotypes de genre, orientation professionnelle, carrières), et à la cible 4.5 en contribuant activement au renforcement d’une approche visant à éliminer les disparités de genre dans l’éducation et un accès équitable aux personnes vulnérables, dans la formation des inspecteurs, des formateurs d’enseignants et des enseignants.
4. [Résumé du Programme d’appui à la qualité de l’éducation en Algérie](#_Toc178604020)
5. Dans le cadre de la promotion de l’Objectif de développement durable 4 des Etats membres de l’UNESCO, le Programme d’appui à une éducation de qualité en Algérie, soutenu financièrement par l’Union Européenne (UE), est lancé en 2023.
6. Ce programme vise à contribuer à **l’amélioration de la qualité de l’offre d’éducation** pour les apprenants des cycles primaire, moyen et secondaire en Algérie **à travers le renforcement de la qualité de la formation continue d’un noyau dur d’inspecteurs, chargés de former les enseignants, spécifiquement en ce qui concerne l’enseignement à distance et le développement des compétences numériques ainsi que l’enseignement et la promotion des mathématiques** en tant que discipline contribuant à l’atteinte des Objectifs de développement durable.

1. Ce programme vient en appui à la mise en œuvre de la refonte pédagogique en cours et puisera les contenus de formations dans les programmes scolaires actuels.
	1. [Objectifs du projet](#_Toc178604021)
2. Le Programme mettra en œuvre **trois grands volets d’action complémentaire dans une logique de développement de capacités et de co-construction avec les partenaires et équipes de bénéficiaires** :
* **Le premier volet (ou résultat)** vise la mise à disposition des outils, des approches et de l’infrastructure en ligne appropriée pour le développement des compétences numériques et pédagogiques d’un noyau dur de bénéficiaires;
* **Le deuxième volet** vise à renforcer la formation continue des inspecteurs et enseignants de mathématiques des cycles primaire, moyen et secondaire en introduisant des éléments de didactique et de pédagogie rénovées et innovantes dans l’enseignement **;**
* **Le troisième volet** du Programme vise à promouvoir durablement les mathématiques en tant qu’apprentissage d’avenir et à renforcer son attractivité au niveau national, par une campagne de communication et l’organisation d’olympiades mathématiques ; et au niveau local par le développement de clubs de mathématiques et la création de Laboratoires mathématiques en tant que lieux de réflexion disciplinaire, didactique et pédagogique au niveau de quelques établissements pilotes.

|  |
| --- |
| Donateurs : Union européennePrincipaux partenaires de mise en œuvre : le Bureau Régional de l’UNESCO pour le Maghreb, la Délégation de l’Union européenne en Algérie et le Ministère de l'Education nationale (Algérie)Durée : 26 mois Date de début : 03/11/2022Date d'achèvement : 17/12/2024Démarrage de l’implémentation : mars 2023 |

* 1. [Public cible](#_Toc178604024)
1. Les parties prenantes (bénéficiaires et partenaires) du Programme sont impliquées dans les différents cycles du Programme à différents niveaux. Leurs rôles et responsabilités ont été définis dans la phase de conception du Programme et confirmés lors de la phase de démarrage du Programme.
2. Les **bénéficiaires directs** (à ventiler par sexe et par région lors de la phase de démarrage) :
* Les inspecteurs du Ministère de l’Education nationale (MEN)
* Les formateurs des enseignants des institutions de formation des enseignants du Ministère de l’Education nationale
* Les enseignants du secteur de l’éducation : enseignants de mathématiques des cycles primaire, moyen et secondaire, ainsi qu’une sélection d’enseignants des disciplines scientifiques, lettres et sciences sociales, langues
* Les ingénieurs et techniciens du MEN et de ses organismes sous tutelle chargés d’introduire les TIC dans l’enseignement et d’assurer la transition vers la numérisation de l’éducation.
1. Le Programme s’est attelé principalement au renforcement des capacités d’un noyau dur d’inspecteurs dans les disciplines sélectionnées en concertation avec le ministère lors de la phase de démarrage. Cela a était fait après deux études diagnostiques sur les compétences numériques et l’enseignement des mathématiques dans les 3 cycles en établissant un échantillonnage géographique et selon les paliers.
	1. [Synergie des résultats et théorie du changement](#_Toc178604026)
2. Le Programme s’inscrit dans les objectifs nationaux du Plan du gouvernement qui s’aligne avec l’Agenda 2030, et a pour objectif de faire de « l’école le meilleur moyen d’ascension sociale » à travers le développement d’un système éducatif adapté aux exigences nouvelles et fondé sur l'équité, la qualité et les valeurs éducatives d’universalité.
3. Dans le cadre du Programme d’appui à la qualité de l’éducation en Algérie, la théorie du changement (TdC) vise à articuler de manière systématique les hypothèses sous-jacentes aux actions entreprises, les activités prévues, les résultats attendus et les impacts escomptés. En examinant les indicateurs proposés à la lumière de la TdC, il sera possible d'évaluer la cohérence entre les actions entreprises et les changements envisagés, ainsi que de déterminer les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs du programme de manière efficace et efficiente
4. La théorie du changement repose sur l'idée de l’amélioration de l’enseignement des mathématiques et de la transformation des enseignements par l’intégration de la dimension numérique en Algérie dans les 3 cycles du système éducatif : primaire, moyen et secondaire. Cette amélioration adopte comme vecteur le renforcement des compétences d’un noyau dur d’inspecteurs des mathématiques pour la discipline des mathématiques en introduisant les innovations didactiques et de compétences numériques pour un noyau d’inspecteurs de trois autres disciplines choisies.
5. Ce noyau d’inspecteurs formés devra former à leur tour les enseignants par une duplication en cascade dans le cadre d’un plan de formation continue et constituera un pôle de compétences au sein du secteur de l’éducation au service de la formation continue des enseignants et de la qualité de l’offre éducative. La formation continue des enseignants est une dimension qui reste encore à assoir au sein du secteur et devra être planifiée et appliquée de façon systémique pour un résultat global devant revenir avec des résultats positifs pour les 11 millions d’élèves du système éducatif du pays.
6. Les mathématiques constituent un enjeu primordial dans la quête d’une amélioration substantielle de la qualité de l’éducation et un enjeu pour l’inclusion des filles dans les disciplines et métiers scientifiques. La contribution du Programme aux efforts fournis par l’Algérie dans l’éducation devra apporter des changements positifs dans la conduite de l'enseignement et de l'apprentissage grâce à l’introduction de pédagogies innovantes, inclusives associant des organismes sous tutelle du ministère de l’éducation chargés d’introduire les TIC dans l’éducation et de mettre disposition les outils numériques développés tout au long de la mise en œuvre du Programme.
7. Le développement d'outils numériques et de matériel pédagogique ainsi que la formation des inspecteurs à la didactique des mathématiques et aux compétences numériques sur plusieurs niveaux de compétences ainsi que des activités visant l’attractivité des mathématiques auprès des élèves, des pédagogues et du grand public devront constituer un centre de ressources à mobiliser dans une démarche de moyen long terme d’amélioration des capacités des enseignants à adopter des pédagogies favorables à l’enseignement de qualité.
8. Les différents résultats (effets) du projet se complètent, notamment le résultat 2 et 3 qui visent l’amélioration de l’enseignement des mathématiques à travers, d’une part, la formation à la didactique spécifique à cette discipline et d’autre part à la réalisation d’actions visant son attractivité en tant que discipline utile, ludique et d’avenir pour tous dans une vision inclusive de tous les élèves garçons et filles. Le résultat 1 est transversal et vise à introduire une solide connaissance des outils numériques en renforçant les compétences numériques et pédagogiques d’un noyau dur d’inspecteurs dans la vision tracée du ministère de l’Éducation Nationale concernant l'option de la numérisation de la pédagogie dans une perspective de la transformation de l’éducation qui figure parmi les engagements nationaux et qui repose sur deux points essentiels :
* Le numérique comme outil permettant aux enseignants de fournir un soutien adéquat aux élèves, facilitant ainsi l'apprentissage et consolidant les acquis réalisés en présentiel ;
* Le numérique comme vecteur d'apprentissage, rendant les élèves capables d'acquérir des connaissances de manière autonome, sans la présence physique de l'enseignant.
1. **Le cadre logique** (en annexe) définit les indicateurs objectivement vérifiables et les sources de vérification. Le résumé ci-après des principales thématiques complémentaires du projet pourra guider l’évaluateur dans la conduite de ses différentes tâches :

***Les compétences numériques des inspecteurs et des enseignants (PI 1.1.1, PI 1.1.2, PI 1.3.1) :***

* **Impact attendu** : En développant les compétences numériques transversales et spécifiques des enseignants, le programme vise à améliorer leur capacité à intégrer les technologies de l'information et de la communication dans leur enseignement, ce qui peut entraîner un meilleur engagement et des résultats d'apprentissage accrus chez les élèves.
* **Indicateurs associés** : Le nombre d'analyses des besoins, le nombre de disciplines intégrant des compétences numériques, le nombre de bénéficiaires formés.

***Le développement de ressources didactiques (PI 1.4.1, PI 1.4.2) :***

* **Impact attendu** : La création de portails nationaux de ressources et de cahiers des charges pour les ressources pédagogiques vise à améliorer l'accès à des matériaux pédagogiques de qualité, ce qui peut soutenir les enseignants dans leur pratique et améliorer la qualité de l'enseignement des mathématiques.
* **Indicateurs associés** : Nombre de cahiers des charges développés, nombre de portails nationaux de ressources développés.

***Formation et développement professionnel des inspecteurs et des enseignants (PI 1.2.1, PI 1.2.2, PI 2.2.2) :***

* **Impact attendu** : En fournissant des guides méthodologiques et en formant les enseignants à leur utilisation, ainsi qu'en intégrant des méthodes pédagogiques innovantes dans les programmes de formation, le programme vise à améliorer la qualité de l'enseignement et à renforcer les compétences pédagogiques des enseignants.
* **Indicateurs associés :** Nombre de guides méthodologiques développés, nombre de bénéficiaires formés, nombre de bénéficiaires formés aux méthodes pédagogiques innovantes.

***Evaluation des apprentissages (PI 2.3.1) :***

* **Impact attendu :** Le développement de plans-cadres d’évaluation vise à améliorer la qualité de l'évaluation des apprentissages en mathématiques, ce qui peut fournir des informations précieuses pour adapter les pratiques pédagogiques et améliorer les résultats des élèves.
* **Indicateurs associés :** Nombre de plans-cadres d’évaluation des apprentissages développés.

[3. Objectifs de l’évaluation finale](#_Toc178604027)

[3.1. Objectif global de l’évaluation](#_Toc178604028)

Dans une perspective d'amélioration de l'impact de ses actions, l’UNESCO lance un appel à consultation pour mener l'évaluation finale de ce programme qui a débuté en mars 2023 et est en cours de finalisation (clôture du financement UE et co-financement UNESCO le 17 décembre 2024).

1. **L’évaluation a pour objectif principal d'analyser le programme et ses résultats afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions futures de l’UNESCO et de ses partenaires, l'Union Européenne et le ministère algérien de l’Education nationale.** Elle devra analyser dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et quels sont les résultats attendus à plus long terme.
2. L'évaluation finale du programme devra analyser la stratégie, les actions et les résultats du Programme. En s'appuyant sur des éléments factuels crédibles et fiables, l'évaluation mettra l'accent sur les leçons tirées et enseignements, et traduira les conclusions en recommandations opérationnelles pour servir les programmes à venir et aider à la prise de décision.

[3.2. Objectifs spécifiques](#_Toc178604029)

1. Plus spécifiquement, l’évaluation vise à atteindre les objectifs suivants :
* Évaluer la pertinence du programme au niveau national et à l'alignement sur les ODD, et les réformes entreprises par les pouvoirs publics algériens en termes d’amélioration des programmes ;
* Évaluer l'efficacité et l'efficience organisationnelle mise en place pour le développement et le suivi du programme ;
* Évaluer la cohérence de la théorie de changement du programme et son cadre logique ;
* Évaluer la durabilité de l'intervention en vue d'atteindre l’amélioration de l’offre éducative et des enseignements spécifiques à la discipline des mathématiques et à la transformation de l’éducation dans une optique de transition vers la numérisation et les méthodes hybrides d’enseignements ;
* Identifier et valider les leçons apprises, les bonnes pratiques, les exemples et les innovations des efforts qui soutiennent l’atteinte de l’ODD 4 ;
* Fournir des recommandations applicables pour orienter les futures interventions dans le domaine du renforcement des capacités des enseignements et de l’amélioration des apprentissages par des méthodes innovantes et inclusives ;
* Fournir des recommandations de capitalisation sur les résultats du programme et des pistes d'intervention (notamment recueillis auprès des partenaires de mise en œuvre).
1. Les principaux utilisateurs de cette évaluation sont le donateur (UE) et l’agence implémentatrice (UNESCO) et les partenaires de mise en œuvre, notamment le ministère de l’Education nationale et le Conseil national des programmes (CNP), principal organisme impliqué dans le pilotage du Programme côté partenaire national.
2. Ils définiront et mettront en œuvre un plan de réponse aux recommandations opérationnelles identifiées.

[3.3. Critères et questions de l’évaluation](#_Toc178604030)

1. Portée géographique : [Alger](https://unjobs.org/) et territoire national à travers les inspecteurs apprenants issus de différentes régions d’Algérie
2. Le programme sera évalué selon les critères d'évaluation du Manuel d’Évaluation de l’UNESCO et le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) suivants : la Pertinence ; la Cohérence, l'Efficacité, l'Efficience ; la Durabilité et l'Impact mais aussi ; l'égalité de genre et inclusion.
3. Les résultats de cette évaluation alimenteront le processus d'intégration de l’avancement vers l’atteinte des ODD notamment de l’ODD 4.
4. Les questions ci-après donnent une indication des informations clefs à obtenir. Celles-ci seront développées et définitivement établies durant la phase de lancement de l'évaluation en consultation avec le secteur Education du Bureau Régional de l’Unesco pour le Maghreb et l’équipe de projet, ainsi que le Groupe de Reference de l’Evaluation.

|  |  |
| --- | --- |
| Critère | Questions clés |
| *Pertinence : l’intervention répond-t-elle aux besoins spécifiques du secteur de l’éducation et des acteurs et partenaires ?* | * Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont été pertinents, comme prévu initialement ou modifiés par la suite pour répondre aux besoins et aux priorités du gouvernement, des partenaires et des autres acteurs non gouvernementaux concernés ?
* Dans quelle mesure la théorie du changement du projet formulée répond-elle à l'objectif du projet ?
* Dans quelle mesure une approche sensible au genre a-t-elle été utilisée dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
* Est-ce que les différentes parties prenantes au projet considèrent que le projet était opportun dans le contexte du pays ?
 |
| Cohérence *: l’intervention s’accorde-t-elle avec les autres interventions menées* ? | * Sur le plan interne : dans quelle mesure ce projet a créé des synergies et des liens avec d’autres interventions mises en œuvre dans le secteur de l’éducation et le renforcement des capacités du Système éducatif ?
* Sur le plan externe : dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à créer des synergies et des liens avec d’autres interventions du gouvernement et des partenaires pour le développement du pays ?
 |
| Efficacité : *l’intervention atteint-elle ses objectifs ?* | * Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs et ses résultats ?
* Quels sont les principaux facteurs ayant influencé la réalisation des effets directs escomptés du projet ?
* Quelles ont été les limites aux interventions et pourquoi ? Comment auraient-elles pu être relevées ?
* Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
* Quelle a était le niveau d’engagement et l’implication des acteurs et responsables dans le projet.
* Quels sont les effets inattendus de ce projet ?
 |
| Efficience : *les ressources ont-elles été utilisées de façon optimale ?*  | * Les activités du projet ont-elles été exécutées et les produits ont-ils été obtenus en temps voulu ?
* Dans quelle mesure les ressources (fonds, compétences techniques et temps) ont-elles été converties en résultats ?
* Comment les équipes des différentes entités partenaires ont-elles fait le suivi de ce projet ?
* La gestion du projet et les méthodes de travail ont-elles été appropriées et efficaces ?
 |
| Progrès vers l’impact : *Quelle différence le projet a-t-il fait dans les communautés ?* | * Quels sont les effets positifs/négatifs et voulus/non voulus du projet ?
* Les mécanismes adéquats de gestion et de suivi ont-ils été mis en place vis-à-vis des résultats attendus ?
* Quels sont les principaux succès notés sur les activités du projet ?
 |
| Durabilité : *les bénéfices du projet obtenus sont-ils durables ?* | * Le projet a-t-il été soutenu par des structures et services de l’Etat et bien intégré dans les procédures et stratégies du secteur de l’éducation et de la formation ?
* Quels pourraient être les obstacles à la pérennisation des acquis et comment les surmonter ?
* Quels sont les dispositions prises par les acteurs et les partenaires pour le renouvellement des activités après le projet ?
* Le projet a-t-il adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises.
 |
| Genre et population vulnérables : *comment le projet a-t-il intégré les dimensions genre et groupe social dans leur déploiement opérationnel ?* | * Le projet a-t-il incorporé une dimension de genre et d’âge dans ses activités ? Quels étaient les mécanismes mises en place pour intégrer les femmes et filles ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l’égalité des genres et le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
* Est-ce qu’il y avait des mécanismes pour prendre en compte l’inclusion des personnes vivantes avec handicap dans le processus ?
 |

##

[4. Déroulement, méthodologie, durée et livrables de l’évaluation](#_Toc178604031)

4.1. Déroulement et méthodologie de l’étude

1. L'évaluation sera conduite conformément à la [Politique de l'évaluation de l’UNESCO](https://unesdoc.unesco.org/ark%3A/48223/pf0000381664_fre.locale%3Den) 2022-2029. Elle doit respecter les normes et les règles du Groupe des Nations Unies pour l’Évaluation ainsi que les directives éthiques pour l’évaluation. Elle adoptera une approche consultative et participative, en sollicitant les opinions des parties prenantes à différentes étapes durant tout le processus. Des sources différentes seront utilisées pour vérifier les informations. Les preuves seront validées à travers l’approche clé de la triangulation des informations parmi les parties prenantes.
2. Les sources d'information et les méthodes de collecte incluront :
* Une réunion préparatoire avec l’UNESCO et les partenaires clés.
* La revue et l’analyse de la documentation clé (rapports d’avancement, informations financières, rapports de consultations, etc.) ;
* Des visites de terrain, rencontres et entretiens avec les bénéficiaires et acteurs concernés, les partenaires, les personnes ressources ;
* Présentation de méthodes de collectes de données y compris les questionnaires individuels et de groupe ;
* Les techniques participatives ou toute autre méthode de collecte de l’information pertinente, y compris les méthodes non traditionnelles avec recours aux moyens des technologies de la communication.
1. Les considérations éthiques relatives à la collecte des données devront être clairement détaillées dans la méthodologie. L’évaluateur(trice) devra recourir à toute la panoplie d’outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l’évaluation, ainsi que respecter les normes de sécurité mise en place.
2. L’évaluation sera conduite par un(e) consultant(e) n’ayant été associé ni à la formulation, ni à la mise en œuvre du projet. Un groupe de référence sera mis en place pour s’assurer de la qualité des résultats de l’évaluation et de la participation de toutes les parties prenantes, y compris un membre de Bureau de l’Evaluation de l’UNESCO. Le **Groupe de référence** sera impliqué dans toutes les étapes de l’exercice (revue du rapport initial, rapport provisoire, discussions des conclusions et recommandations du rapport final, etc.).
3. L'évaluation sera coordonnée par Mme Mariana Alcalay, spécialiste de programme du secteur Education du bureau de l’UNESCO pour le Maghreb, avec le soutien de Mme Ina Salas, Point focal du Bureau de l'évaluation de l'UNESCO au siège. Ces personnes feront partie du groupe de référence et participeront à la revue des rapports d'évaluation.
4. La présente étude se déroulera en quatre principales phases :
5. Élaboration du rapport initial de l’évaluation :
6. Le rapport comprendra le plan de l’étude détaillé, les parties prenantes à consulter, les méthodes opérationnelles de collecte et d'analyse des données. Une première analyse sera faite à partir de la révision des documents de base du projet (PRODOC, rapports annuels, cadre de résultats, etc)
7. Le prestataire en charge de la réalisation de l’évaluation doit entreprendre une revue documentaire, collecter et analyser les données recueillies aussi bien au niveau central qu’au niveau des régions d’implémentation pour les trois secteurs : éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur.
8. Le prestataire s’appuiera également sur tous les documents produits dans le cadre du suivi et évaluation du projet, à savoir, le cadre logique du projet et les rapports de suivi périodique annuel du projet. Le prestataire proposera un schéma de collectes des données précisant la nature des données à collecter, les acteurs à solliciter et la démarche de collecte adoptée.
9. L’évaluation mobilisera les données quantitatives et qualitatives, collectées auprès des différents acteurs du système éducatif : les responsables centraux des ministères, les communautés éducatives : inspecteurs, ingénieurs de formation, enseignants, formateurs, ONG, étudiants, élèves, ainsi que les experts mobilisés dans la mise en œuvre des activités du projet.
10. Les données qualitatives et quantitatives recueillies dans le cadre de l'évaluation doivent être désagrégées par niveau territorial, âge et sexe quand c’est applicable et possible. Les principaux indicateurs à vérifier au cours de l’évaluation sont énoncés dans le cadre logique.
11. Étant donné que les informations relatives à certains indicateurs d'impact et de résultat, peuvent ne pas être disponibles au niveau des acteurs concernés, le prestataire peut être amené à utiliser d'autres sources de données et signaler toute limite de la qualité des données ou de l’absence des résultats.
12. Cette note comprendra également, une proposition de la structure du rapport de l’étude et une proposition des outils de collecte de données, tels que : i) Les grilles d’entretien avec les différentes parties prenantes et ce afin d'explorer les questions liées aux données recherchées, et ii) les matrices indiquant comment les indicateurs et les cibles du projet seront évalués. Le contenu de l’évaluation doit suivre le Manuel de l’Evaluation de la UNESCO.
13. Ce rapport sera utilisé comme point initial d'accord et de compréhension entre l'équipe d'évaluation et l'équipe de projet qui agit en tant que responsable de l'évaluation et sera révisée par le groupe de référence.
14. L'équipe d'évaluation améliorera le rapport de démarrage sur la base des commentaires fournis / coordonnés par le responsable de l'évaluation. Le travail sur le terrain ne peut avoir lieu qu'après l'approbation satisfaisante du rapport de démarrage et la validation des différents outils de collecte y afférents, par le responsable de l'évaluation.
15. Réalisation de l’évaluation à distance, sur le terrain, collecte des données et élaboration du rapport préliminaire
16. Le prestataire est appelé à procéder à la collecte des données conformément à la démarche méthodologique validée. Cette étape, qui sera menée aux niveaux central et local, à travers des questionnaires, des rencontres, des entretiens et focus groupes, débouchera sur un rapport préliminaire de l’évaluation.
17. Une présentation sera faite à l’UNESCO et à ses partenaires lors d’une réunion de débriefing à la fin de la phase de collecte de données. Les commentaires et observations devront être révisés par l’expert avant d’entamer la troisième phase de l’étude.
18. Rapport final et résumé de l’évaluation
19. La note d’évaluation résumera l’évaluation, y compris le contexte de l’évaluation, les méthodologies, les principales constatations, les conclusions et les recommandations dans un format de cinq pages maximums. Cette évaluation sera rédigée et soumise avec le rapport d'évaluation final.
20. Le secteur en charge du projet, sera responsable de la réponse de l’administration qui sera envoyée avec le rapport final au Bureau de l'évaluation de l'UNESCO au siège à la fin de processus de l’évaluation.
21. Documents de support pour la présentation des résultats de l’évaluation lors du webinaire / réunion de restitution
22. Le spécialiste est appelé à contribuer à un webinaire de restitution des résultats de l’évaluation, incluant :
* Présentation Power point servant de support pour la présentation des résultats de l’évaluation lors du webinaire / réunion de restitution
* Résumé exécutif des résultats du rapport d’évaluation.
* Rapport final de l’évaluation externe
* Présentation de la méthodologie et principaux résultats lors du webinaire

4.2. Durée de l’évaluation

1. La durée d’exécution de l’évaluation est d’un mois, à partir de la signature du contrat. Ce délai comprendra des analyses documentaires, l’élaboration des outils de l’étude, la collecte et la compilation des données, ainsi que les délais de rédaction des rapports (préliminaire et final) et leur validation et de la restitution des résultats de l’évaluation. Le volume d’expertise estimé est de 25 jours ouvrables.

4.3. Livrables de l’évaluation

1. Les livrables attendus de la présente étude et les délais correspondants sont présentés dans le tableau ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| **Phases de l’étude** | **Livrables** |
| 1. Développement de la note méthodologique de l’évaluation et des outils de collecte des données
 | **Livrable 1- Document technique comprenant la note méthodologique de l’évaluation**La note méthodologique devra comprendre le plan de l’évaluation détaillé, les parties prenantes à consulter, les méthodes opérationnelles de collecte et d'analyse des données et les versions préliminaires des outils de collectes de données  |
| 1. Réalisation de l’évaluation à distance et sur le terrain, collecte des données et élaboration du rapport préliminaire
 | **Livrable 2 : Rapport préliminaire d’évaluation externe** Le projet de rapport d’évaluation, dont la structure est la suivante : * Résumé
* Introduction
* Objectif
* Méthodologie
* Résultats
* Conclusion
* Recommandations
* Annexes
 |
| 1. Restitution et finalisation
 | **Livrable 3- Rapport d’évaluation final** Le rapport d’évaluation finale comprendra :* Présentation Power point servant de support pour la présentation des résultats de l’évaluation lors du webinaire / réunion de restitution
* Révision du rapport a partir des commentaires de l’UNESCO
* Résumé exécutif des résultats du rapport d’évaluation.
* Rapport final de l’évaluation externe
 |

Ces livrables seront élaborés en langue française et remis à l’UNESCO en format électronique.

4.4. Lieu de la mission :

La mission se déroulera en partie à distance, et inclura une partie sur le terrain à Alger. En concertation avec le partenaire national du ministère de l’éducation algérien et l’équipe de projet, le consultant devra pouvoir prendre contact à distance ou en présence (pour ceux qui sont à Alger) pour des interviews avec les bénéficiaires du Programme (inspecteurs apprenants, techniciens et ingénieurs) ainsi qu’avec les responsables des organismes sous tutelle du secteur, partenaires et/ou bénéficiaires des activités.

5. Expertise et qualifications requises

Cette étude sera conduite par un consultant individuel, de profil senior, expérimenté/e dans la conduite d’évaluation de projets, de programmes et/ou de politiques publiques d’éducation et de formation des adultes. La connaissance de la langue arabe est obligatoire.

|  |  |
| --- | --- |
| **Qualifications, compétences et expérience**  | * + Diplôme d'enseignement supérieur de niveau Master ou plus (bac +5 en sciences économiques, sciences de gestion, sciences de l’éducation, sciences sociales ou équivalent)
	+ Avoir au moins 10 ans d’expérience cumulés e, matière de conduite et/ou d’évaluation de projets, programmes et/ou politiques d’éducation et de formation, de collecte de données
	+ Maîtrise de la langue française
	+ Bonne connaissance de la langue arabe
	+ Avoir une excellente capacité analytique et de synthèse
	+ Excellentes capacités à faire des présentations orales
 |

6. Dossier de soumission :

Le dossier de soumission doit comprendre deux volets :

 6.1. Volet technique

Une proposition technique précisant les grandes lignes de la démarche à adopter sur la base de la lecture des termes de référence et les cadres de référence utilisés et incluant le CV

 6.2. Volet financier :

Une proposition financière, exprimée en USD, détaillant les honoraires par livrable ainsi que les frais de mission pour les visites sur le terrain.

7. Adresse et date limite pour les soumissions

Les dossiers de soumission sont à envoyer, au plus tard le 07 novembre 2024, par mail à l’ adresse suivante : recrutement-rabat@unesco.org

Pour toute information complémentaire prière de vous adresse à Mme Mariana Alcalay (m.alcalay@unesco.org)

8. Budget / base des honoraires

Afin de donner un ordre d’idée des coûts des services, un budget détaillé doit être établi. Pour ce qui est de l’établissement des honoraires, merci de vous référer au tableau des coûts ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Propositions Financières / Tableau des Coûts :****Financial Proposal / Price Schedule****Total [devise/montant] : *[à spécifier)*****Date de soumission :****Signature du représentant autorisé :** |
| **Description**  | **Tarif journalier [devise/montant]** | **Nombre de jours** | **Total****[devise/montant]** |
| 1.1 | Honoraires |  |  |  |
| 2.2 | Frais de déplacement (transport, hébergement , …) |  |  |  |
| 2.3 | Autres (à spécifier s’il y a lieu) |  |  |  |

1. <https://www.education-inequalities.org/countries/algeria> [↑](#footnote-ref-2)
2. UNESCO, UNICEF, World Bank, COVID19 Learning Losses, Rebuilding Quality Learning For All in Middle East and North Africa, 2021 [↑](#footnote-ref-3)
3. « Les mathématiques, avec leurs nombreuses applications techniques, sous-tendent désormais tous les domaines de notre vie. Avec les algorithmes, les mathématiques jouent un rôle clé dans l'intelligence artificielle et les bouleversements technologiques - et, alors que nous abordons des problèmes mondiaux tels que la pandémie de COVID-19 et le changement climatique, cela nous rappelle l'importance des mathématiques pour répondre aux défis de notre temps » (Audrey Azoulay, Directrice générale de l’UNESCO, 14/03/2021, Journée internationale des mathématiques) [↑](#footnote-ref-4)